

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Mollusques Inc.	Numéro de permis 2016314	Date d'inspection Le 17 septembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Mollusques 2		Numéro de téléphone (506) 743-5433	
Adresse 26 rue du Parc Bouctouche NB E4S 3C5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Véronique Landry		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
6(1) An application for the renewal of a licence shall be made at least 90 days before the expiration date of the licence.	6(1)	20 sept. 2021	17 sept. 2021
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Le mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une visite de surveillance. Lors de la visite, le mentor en assurance de la qualité peut observer la collation et l'arrivée du 2e groupe. Le ratio est respecté tout au long de la visite.</p> <p>L'environnement est délibérément planifié, les éducateurs engagés et la documentation des apprentissages des enfants sont évidents dans l'établissement.</p> <p>Aucune demande de renouvellement n'a été reçue à date. Une demande de renouvellement doit être reçue 90 jours avant la date d'expiration du permis. L'exploitant confirme avoir envoyé la demande par la poste hier.</p>

original signé par
Véronique Landry

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 septembre 2021

Date

original signé par
Rachel LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2021

Date